

**Chronique du 18 juin 2011**

**Par St Joseph : Miséricorde pour les femmes ayant avorté**

Reportage du lancement du mouvement *Pardon et Deuil*

par C-M Doublier-Villette



Le dimanche 5 juin, lors de la Messe au sanctuaire pro-vie St Joseph du St Sauveur, à Chantemerle les Blés, eut lieu la bénédiction de la première plaque souvenir du mouvement « Pardon et Deuil », celle de la petite Marine, tuée en 1997 par avortement, à six mois de grossesse de sa maman.



Sa maman était présente à cette cérémonie et, bien que, par principe, personne n'eut dû connaître son identité, elle tint à faire un témoignage sur son avortement, et à visage découvert pour Antenne 2 qui faisait, à cette occasion, un reportage sur le sanctuaire et sur ce qui en rayonne de par le monde. (voir sur <http://www.lunivers.info> à la rubrique « docs-autres », la « notice du sanctuaire »).

Ce reportage paraîtra en septembre dans l'une des séquences d'une demi-heure de l'émission *Envoyé*



*Spécial* (elle traitera des différents mouvements pro-vie en général).

Espérons que le montage, forcément des extraits des quatre heures de film réalisées ce dimanche, fera ressentir l'émotion que la maman de Marine a fait passer dans l'assistance, notamment quand elle expliqua qu'elle se résolut à avorter devant l'insistance des médecins et qu'en fait, à l'expulsion sa petite fille était normale (erreur de diagnostic) et qu'au lieu de donner la vie son ventre était devenu un « cimetière » ! Sa souffrance, quatorze ans plus tard, était palpable.

L'équipe d'Antenne 2 a filmé le Mémorial du Milliard d'enfants avortés légalement : la grande croix et les cent petites représentant chacune dix millions d'enfants tués. Mon interview (d'une heure) fut l'occasion de circuler parmi ces croix et de filmer dans le sanctuaire de saint Joseph avant la Messe pour présenter les vitraux illustrant *Redemptoris custos*, ainsi que les bas reliefs, copies de ceux posés en Pologne sur le Chemin de Croix « réparateur des crimes contre l'humanité depuis la conception ».

Antenne 2 a filmé aussi la Messe et le sermon de Monsieur l'abbé Léandre axé bien sûr sur le respect de la Vie...par saint Joseph.

Que ressortira-t-il de ce reportage ? Du bon je pense et notamment on comprendra que les défenseurs du respect de la vie s'orientent plus vers des œuvres de miséricorde (*Adoption spirituelle d'enfants*

*en gestation, mouvement Pardon et Deuil, Rosaïres pour la vie* dans les cathédrales tous les premiers samedis de chaque mois), que dans la contestation plus ou moins musclée de l'avortement. **Et ces œuvres de miséricorde rayonnent depuis le sanctuaire de St Joseph à Chantemerle les Blés : « Cœur très aimant de Joseph soyez notre modèle ».**

Ce reportage devrait bien souligner aussi que l'avortement n'est qu'un des aspects de la « culture de mort » et que la défense de la Vie va de la conception à la mort naturelle, ce qui implique de se préoccuper des lois de bioéthique et...de la qualité de vie des enfants nés (dans une vraie famille, dans les écoles, dans leur travail d'adultes...et dans les paroisses car il ne faut pas négliger leur « vie spirituelle »).

Dans ce reportage, St Joseph devrait aussi apparaître comme le patron du respect de la vie depuis Celle du Verbe Incarné qu'il dût protéger d'Hérode par sa fuite en Egypte avec Marie et Jésus, puis qu'il encadra, dans sa famille, dans son atelier, dans la synagogue de Nazareth (voir <http://www.josephologie.info> ).

**Qui fera apposer, dans le sanctuaire pro-vie St Joseph du St Sauveur, d'autres plaques souvenir d'enfants tués ?**

Toute personne lisant ces lignes et ayant avorté peut le faire. Mais bien sûr, toute personne lisant ces lignes et n'ayant pas avorté devrait en parler autour d'elle pour susciter un tel repentir aboutissant à cette plaque concluant le deuil d'une maman.

Et les mieux placés pour susciter de telles réactions sont évidemment les médecins et les prêtres qui reçoivent tant de confidences...

**Les plaques en marbre (20cm/30cm) sont à commander (Prix : 150 euros) à : Croisés du Sacré Cœur, Sanctuaire St Joseph du St Sauveur, 26600, Chantemerle les Blés. CCP Lyon 4235 36 N, en précisant le nom de l'enfant tué et l'année de sa mort.**